

25 février 2015

Dossier de presse

L'activité et les projets 2015

Sommaire

| | |
|---|---|
| Les projets de la CCI21 pour l'année 2015 (communiqué de presse)..... | 3 |
| Le contexte des CCI | 4 |
| L'optimisation des locaux..... | 5 |
| L'activité | 6 |

Dijon, le 25 février 2015

Les projets de la CCI21 pour l'année 2015

Bien que les CCI soient soumises actuellement à une intense pression fiscale et financière de la part de l'Etat, le président de la CCI Côte-d'Or, Xavier Mirepoix, tient à rappeler que l'établissement qu'il préside poursuit son activité et renouvelle ses projets.

Des antennes maintenues

La CCI Côte-d'Or continue de travailler sur tous les territoires du département et maintient ses implantations à Beaune et à Montbard.

A Beaune, pour rationaliser ses dépenses, elle prévoit de réunir ses deux établissements sur un seul site. Ainsi l'antenne, actuellement installée rue du Tribunal, rejoindrait d'ici la fin de l'année les locaux de CCI Formation, boulevard Joffre, qui seraient réaménagés à cet effet.

Des événements

En termes d'événementiel, la CCI Côte-d'Or continuera d'organiser les opérations marquantes qui rythment l'année, comme Apprentissimo et la Semaine régionale de la création-reprise d'entreprise.

Elle continuera aussi son travail d'information vers un large public, en particulier pour la création-reprise d'entreprise, mais aussi pour l'apprentissage et pour la relation école-entreprise.

Des collaborations avec les collectivités

Parallèlement, la CCI Côte-d'Or a déjà entrepris de travailler davantage avec les collectivités pour le développement économique des territoires. Ce qui se traduit par la signature de conventions au profit de bassins économiques ou de secteurs d'activités ciblés, et par des opérations menées en partenariat, telles que l'enquête « Synergie commerce-tourisme » à Beaune.

De l'innovation

La CCI Côte-d'Or s'est aussi donné pour objectif d'inventer de nouveaux formats de rendez-vous et de communication, plus pratiques et adaptés aux besoins actuels des acteurs économiques, pour répondre à un maximum de leurs questions.

Dans cet esprit, elle a entièrement refondu son site internet (www.cotedor.cci.fr), et elle travaille sur l'intelligence économique et sur les domaines économiques émergents qui pourraient contribuer à l'attractivité du territoire côte-d'orien, et à son positionnement sur la scène nationale voire internationale.

Le contexte des CCI

Rappel : une chambre de commerce et d'industrie est un établissement public ([lien à consulter](#)), dédié au service aux entreprises, à la formation et aux infrastructures de transport. Elle est chargée de missions d'intérêt général dites « régaliennes » (le centre de formalités des entreprises, la délivrance de visas internationaux pour l'export, l'enregistrement des contrats d'apprentissage) et de missions optionnelles dites « cœur de métier » (pour la CCI21 : conseil à la création-reprise d'entreprises, soutien au commerce, à l'industrie, au tourisme, aux clubs d'entreprises et aux collectivités territoriales).

Sa ressource principale vient de la recette fiscale. Elle s'appuie sur des équipes de collaborateurs, et sur une assemblée de chefs d'entreprises élus par leurs pairs.

Il existe des CCI partout en France mais la Loi du 23 juillet 2010 impose que chacune d'elles compte au minimum 4.000 ressortissants (c'est-à-dire 4.000 entreprises inscrites sur son territoire).

C'est cette règle qui a obligé la CCI de Beaune à fusionner avec celle de Dijon, d'où la création de la CCI Côte-d'Or en 2011, avec un siège à Dijon, une antenne à Beaune et une autre à Montbard. Et ceci dans une perspective de régionalisation des CCI, là encore exigée par la loi.

Concrètement, depuis 2013, tous les collaborateurs de la CCI Côte-d'Or sont salariés de la CCI de région Bourgogne.

En parallèle, la recette fiscale accordée à la CCI Côte-d'Or a été nettement amputée. Sur la période 2013 / 2017, elle est divisée par deux, passant de 10 M€ à 5M€...

Dans le même temps, le Gouvernement prélève une part importante des fonds de roulement des CCI, ces fonds qui justement leur permettent d'investir sur leurs territoires : 6,6 M€ seront ponctionnés cette année sur les fonds de roulement de la CCI Côte-d'Or.

C'est dans ce contexte que la CCI Côte-d'Or a dû mettre en place en 2014 un plan d'économies sur les charges et dépenses, entraînant non seulement des licenciements mais aussi une réflexion sur l'optimisation des bâtiments et sur le développement des recettes. L'objectif étant de maintenir un budget à l'équilibre.

L'optimisation des locaux

Une démarche d'optimisation des locaux de Dijon a été entamée dès janvier 2014, avec une offre de regroupement des équipes CCI Côte-d'Or et CCI Bourgogne.

Pour valoriser les locaux de l'antenne de Beaune, la CCI Côte-d'Or avait le projet de créer avec l'ESC Dijon une formation supérieure dans le management international des vins et spiritueux. Ce projet, appelé « Villa Dionysos », a été développé entre 2012 et 2013, avant d'être abandonné, sans doute corrélativement au choix de la Ville de Beaune d'accueillir un institut bordelais.

La CCI Côte-d'Or a donc cherché ailleurs des réserves d'optimisation, et a décidé de regrouper sur un seul site ses deux établissements beaunois, à savoir l'antenne, 2 rue du Tribunal, et l'agence de CCI Formation, au 13 boulevard Joffre.

D'ici fin 2015, le bail qui lie la CCI au Conseil général de la Côte-d'Or pour les bâtiments situés rue du Tribunal, sera résilié.

Le projet prévoit que les équipes soient installées boulevard Joffre, dans des locaux réaménagés pour permettre le redéploiement de l'offre dans les meilleures conditions.

Quant aux bâtiments historiques situés rue Vergnette de Lamotte, ils appartiennent à la CCI Côte-d'Or mais ne se prêtent pas à n'importe quel type d'utilisation. Le projet est de les valoriser au service du territoire beaunois et de ses entreprises.

L'activité

Le contrat de mandature en cours définit trois axes prioritaires :

- le développement des hommes,
- le développement des entreprises,
- et le développement des territoires.

Le développement des hommes

La CCI Côte-d'Or détient un centre de formation, CCI FORMATION 21 ([lien à consulter](#)), qui dispose historiquement de trois sites de production, dont celui de Beaune avec six collaborateurs permanents et une soixantaine de formateurs.

La formation est un pilier de l'action de la CCI Côte-d'Or, qui lui permet de répondre aux besoins spécifiques des différents territoires et des différents secteurs économiques. D'ailleurs, un travail est actuellement mené sur le moyen d'optimiser la commercialisation de l'offre.

Le développement des entreprises

La CCI Côte-d'Or continue d'assurer ses missions régaliennes et ses missions « cœur de métier », en particulier le conseil à la création-reprise d'entreprise, et l'appui aux formalités.

Elle continue d'accueillir et d'informer, à Dijon comme dans les antennes de Beaune et Montbard.

Par exemple, elle organise chaque mois une vingtaine d'ateliers pour les créateurs-repreneurs ([lien à consulter](#)), sur l'ensemble du département, dans le cadre d'un programme pérenne qui fait partie de ses priorités.

Quant au contact direct avec les entreprises, il est déployé à Dijon comme sur l'ensemble du territoire, soit depuis les antennes de Montbard et de Beaune, soit par le biais de collaborateurs basés à Dijon et qui se déplacent selon les besoins.

Le développement des territoires

La CCI Côte-d'Or intervient sur tous les territoires, pour favoriser leur développement économique, en accompagnant les entreprises qui le souhaitent dans les domaines de l'industrie, du tourisme, du commerce, du développement durable, de l'ingénierie financière, et des données économiques stratégiques.

Parallèlement, elle anime ou administre 30 clubs d'entreprises et 40 unions commerciales sur le département ([lien à consulter](#)), et elle est l'opérateur unique en Côte-d'Or du dispositif Alizé, un dispositif de mécénat de compétences qui amène de grandes entreprises à mettre leurs savoir-faire en back office au service de PME de leur territoire.

La CCI travaille aussi en continu sur le terrain, à travers les collaborateurs et les élus consulaires, qui vont à la rencontre des entreprises et des collectivités.

En synthèse, les trois directions opérationnelles de la CCI Côte-d'Or se sont organisées pour maintenir l'accompagnement des entreprises partout dans le territoire, et pour produire les informations de qualité dont elles ont besoin.

RV sur www.cotedor.cci.fr